

Communs, Communautés et Intérêt Général

Séminaire de Recherche EnCommuns 2022-2023

Préparé et animé par :

Sébastien Broca, Benjamin Coriat, Fabienne Orsi, Corinne Vercher-Chaptal

Centres de recherche impliqués :

CEPN-Université Sorbonne Paris-Nord , CEMTI- Université paris 8,
LPED-IRD,Aix- Marseille Université

Les questions qui animent la recherche et la réflexion conduites dans ce séminaire sont les suivantes :

- **Comment et à quelles conditions un commun, au-delà de l'intérêt de la communauté qui en est à l'origine ou de celle(s) qu'il se fixe comme objectif de servir, est-il à même de satisfaire à des objectifs d'intérêt général ?**
- Au-delà encore, **que faut-il entendre par intérêt général ? Quelle relation cette notion entretient-elle avec celle de service public** à laquelle en France tout au moins, elle est souvent associée ?
- **Lorsque les entités classiques destinées à servir l'intérêt général** (ou mises en place pour fournir le service public) **ne sont pas ou plus à même de satisfaire à leur mission les Communs peuvent-ils et doivent-ils chercher à complémenter ou le cas échéant à suppléer à des services publics (ou éléments du service public) défaillants et à quelles conditions? Ou doivent-ils travailler à faire pénétrer leurs valeurs et leurs pratiques au sein des entités existantes ?**

Ces questions seront approfondies à l'occasion d'une série de séminaires thématiques qui mêleront et associeront des compétences variées : praticiens et activistes émanant des milieux professionnels, chercheurs de disciplines différentes seront invitées à partager leurs expériences et confronter leurs expertises au cours des conférences et tables rondes organisées.

Première Séance- mardi 8 novembre de 10h30 à 16h30



Le « St. Bazile » Résidence temporaire

Quand habiter la ville (re)devient une affaire de la Cité

Les enseignements du Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile autogéré et du Collège des Maitrises d'Usages à Marseille

Campus Condorcet

8, cours des Humanités

93322 Aubervilliers CEDEX

<https://www.campus-condorcet.fr/>

Bâtiment de recherche Sud salle 2.122

Metro ligne 12 arrêt Front populaire

Intervenant.e.s :

Allieu Jalloh, président de l'association des usagers de la PADA et régisseur social de l'association JUST

Alima El Bajnouni, Co-présidente d'Un centre-ville pour tous

Discutante : Fabienne Orsi, LPED, IRD Aix-Marseille Université

Si Marseille tend à devenir l'eldorado d'un nouveau tourisme de masse, elle est également l'une des villes des grandes inégalités sociales, ses quartiers pauvres et ses habitats indignes, ses squats et ses bidonvilles y compris dans un centre-ville convoité par les grands prometteurs immobiliers. Marseille est également le territoire d'un réseau foisonnant d'associations et de collectifs d'habitants engagés pour l'accès aux droits des habitants à habiter dignement leur ville. L'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne ainsi que la pandémie de covid 19 ont été l'occasion de très fortes mobilisations à la fois de révolte et d'entre-aide qui ont conduit à l'émergence de nouvelles façons de s'organiser collectivement sous formes d'expérimentations citoyennes variées pour habiter autrement la ville. Ces expérimentations sont tout à la fois revendicatrices d'un accès pour tous aux droits d'habiter dignement la ville et porteuses d'autres modes d'appréhension de la question politique, c'est à dire du vivre ensemble.

Que nous enseignent ses expérimentations à propos de la question qui anime notre séminaire à savoir la question de l'intérêt général aux prismes des communs et des communautés ?

Nous ouvrons ainsi notre séminaire EnCommuns avec cette première séance au cours de laquelle nous engagerons la discussion à partir de la présentation de deux expériences marseillaises : Le Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile autogéré (CADA autogéré) et le collège des maitrises d'usages (CoMU).

Le CADA autogéré par des demandeurs d'asile est un lieu de vie et d'hébergement temporaire pour des personnes autrefois ou actuellement en demande d'asiles et auxquelles aucune proposition d'hébergement n'a été proposée par les organismes officiels.

Il s'agit d'un usage temporaire d'un immeuble propriété de l'Etablissement Public Foncier PACA qui a d'abord été squatté par des réfugiés avec le soutien de l'association des usagers de la PADA puis pensé comme projet de CADA autogéré avec d'autres collectifs et associations de Marseille qui a abouti à la signature d'une convention d'occupation précaire de 9 mois.

Le CoMU est consécutif des mobilisations citoyennes et du travail réalisé par les habitants du centre-ville de Marseille depuis les effondrements des immeubles de la rue d'Aubagne. Il s'agit d'un collège citoyen qui a été intégré au Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) du Centre-ville de Marseille